… AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION "BRETAGNE" TÉL. RENNES (99) 36-01-74
(COTES-DU-NORD, FINISTÈRE, ILLE-ET-VILAINE, MORBIHAN)
Sous-Régisseur de Recettes de la D.D.A. — Protection des Végétaux — C. C. P. RENNES 9404-94
280, rue de Fougères, 35000 RENNES

ABONNEMENT ANNUEL
30 F

Bulletin n° 159 — 18 décembre 1973

STRUCTURE ET ACTIVITES DE LA CIRCONSCRIPTION PHYTOSANITAIRE "BRETAGNE"

Dans le bulletin précédent, ont été exposées les missions du Service de la Protection des Végétaux qui est représenté en France métropolitaine par 16 Circonscriptions phytosanitaires, dont celle de Bretagne. Aujourd'hui, nous nous proposons d'étudier plus particulièrement la structure et les activités de cette Circonscription.

I - STRUCTURE

Depuis le 1er janvier 1967, la Circonscription "Bretagne" couvre les quatre départements bretons : Côtes-du-Nord, Finistère, Ille-et-Vilaine, Morbihan. Avant cette date, soit depuis 1941, la Circonscription s'étendait également aux départements du Calvados, de la Manche, de l'Orne et de la Mayenne.

Le siège de la Circonscription se trouve à RENNES, 280 rue de Fougères (Tél. : 36-01-74) où sont regroupés, autour de l'Ingénieur en Chef, les agents plus spécialement chargés :

- de l'expérimentation des produits antiparasitaires (pesticides),
- des avertissements agricoles,
- des missions de contrôle.

Afin de mieux satisfaire les besoins des agriculteurs et du contrôle phytosanitaire, 2 postes détachés ont été créés, l'un à Brest, 8 rue Amiral Nielly (Tél. : 80-31-36), l'autre à Saint-Malo, 12 boulevard de la République (Tél. : 56-12-80).

II - ACTIVITES

Siège de la Circonscription

Son personnel a la charge :

- d'établir le programme d'expérimentation des produits antiparasitaires, de le réaliser et d'en exploiter les résultats.

Signalons à cette occasion que le Service mène parfois des expérimentations destinées à rechercher une solution à des problèmes locaux ou régionaux. A titre d'exemple, il a effectué ces années dernières des essais pour la mise au point d'une méthode de lutte contre le Botrytis et le Mildiou de la laitue de serre avec, comme objectif, la recherche de l'efficacité et la limitation des résidus de fongicides.

- d'élaborer les avertissements agricoles : C'est la raison pour laquelle il dispose sur place d'un terrain qui lui permet de recueillir une partie des renseignements météorologiques, biologiques et phénologiques nécessaires à l'exécution de son travail.

- d'effectuer le contrôle phytosanitaire des produits végétaux importés ou exportés d'Ille-et-Vilaine, à l'exception de ceux arrivant ou partant de la région malouine.

Imprimerie de la Station de Rennes - Directeur-Gérant : L. BOUYX

P.457

.../...

- d'exécuter le contrôle sanitaire des produits de pépinières chez tous les pépiniéristes et revendeurs d'Ille-et-Vilaine.

- de satisfaire à toute demande de renseignements concernant la lutte contre les parasites des cultures.

Poste de Brest

Ses agents ont la responsabilité de l'ensemble du contrôle phytosanitaire (exportations, importations, produits de pépinières) dans les 3 départements suivants : Côtes-du-Nord, Finistère, Morbihan, ce qui constitue un travail très prenant en raison de l'importance des tonnages exportés et importés, notamment par les ports de Brest et de Roscoff (126.000 T exportées, 76.000 T importées, du 1/12/72 au 30/11/73 pour les 3 départements précités).

D'autre part, les agents de ce poste participent à la réalisation d'essais de produits antiparasitaires. Ils fournissent régulièrement à la Station d'Avertissements agricoles de nombreux renseignements sur l'état des cultures. Enfin, ils conseillent les agriculteurs sur les moyens de lutte contre les parasites des végétaux.

Poste de Saint-Malo

Ce poste a été spécialement créé pour la recherche des nématodes à kystes dans les terrains de la région malouine destinés à la culture de la pomme de terre. Il dispose à cet effet d'un laboratoire spécialisé.

Tout en assumant cette mission, les agents du poste analysent des échantillons de plus en plus diversifiés en provenance des autres Circonscriptions.

Par ailleurs, ils sont chargés du contrôle phytosanitaire des exportations faites de la région malouine, notamment des pommes de terre primeur (22.000 T en 1973).

Enfin, comme leurs collègues de Brest, ils informent la Station d'Avertissements agricoles de l'état des cultures de leur région et de l'évolution des parasites.

* *
*

Ce bulletin constituant le moyen de communication de la Station d'Avertissements agricoles avec ses abonnés, nous terminerons notre article en consacrant quelques lignes à ses correspondants.

Il s'agit d'agriculteurs, de techniciens agricoles, d'enseignants, répartis sur l'ensemble de la Bretagne, qui fournissent régulièrement à la Station des informations sur la météorologie, le stade végétatif des cultures et l'évolution des parasites.

Ces personnes dont l'aide nous est précieuse, ont, selon le cas, la responsabilité de l'un des :

a)- 15 postes météorologiques complets (thermomètre et hygromètre enregistreurs, thermo.maxi. et mini. sous abri, thermo-maxi. et mini. au sol, pluviomètre) situés à : LANRODEC (22) - LOGUIVY-DE-LA-MER (22) - ELLIANT (29) - FOUESNANT (29) - LOPEREC (29) - PLEYBER-CHRIST (29) - PLONEVEZ-DU-FAOU (29) - PLOUDANIEL (29) - ST-POL-DE-LEON (29) - ST-RENAN (29) - FOUGERES (35) - ST-MELOIR-DES-ONDES (35) - AURAY (56) - BREHAN-LOUDEAC (56) - PLOERMEL (56).

b)- postes pluviométriques suivants : CORPS-NUDS (35) - ESSE (35) - GUICHEN (35) - ST-LUNAIRE (35) - GLENAC (56).

c)- postes "mildiou de la pomme de terre", qui sont équipés de thermomètres et d'hygromètres enregistreurs, placés dans des parcelles de pommes de terre non traitées, au niveau du feuillage. Ils sont situés à : LOGUIVY-DE-LA-MER (22) - LE FOEIL (22) - PLOUISY (22) - CHATEAUNEUF-DU-FAOU (29) - FOUESNANT (29) - KERNEVEL (29) - LA MARTYRE (29) - PLOUDALMEZEAU (29) - ROSCOFF (29) - PONTIVY (56).

d)- postes d'éclosion de carpocapses des pommes, placés à LANRODEC (22) et PLOERMEL (56).

e)- piégeages suivants : - Teigne du poireau......... PARAME-ST-COULOMB (35)
- Mouche de la carotte....... LANGUEUX (22) et région malouine.

Bien entendu, un exemplaire de chacun des types de postes énumérés ci-dessus est installé et fonctionne au siège de la Circonscription, sur le terrain qu'y possède la Station d'Avertissements agricoles.

G. CHARPENTIER
Ingénieur des Travaux Agricoles